



Environnement
Canada

Environment
Canada

Choix terre-à-terre

Conseils pour que votre quartier
soit l'un des voisinages en santé.



Choix terre-à-terre

Conseils pour que votre quartier soit l'un des voisinages en santé.

Le présent guide d'Environnement Canada offre une foule de conseils et de suggestions à mettre en pratique chaque jour pour préserver l'environnement. N'oublions pas : ce que nous faisons aujourd'hui façonne l'environnement de demain. Si nous agissons avec sagesse, notre planète deviendra de plus en plus un lieu sain et sûr où il fera bon vivre.

Pour obtenir des exemplaires gratuits de la présente brochure, veuillez vous adresser à l'Informathèque, Environnement Canada, 351, boulevard Saint-Joseph, Hull (Québec) K1A 0H3, téléphoner au (819) 997-2800 ou 1-800-668-6767.

Also available in English under the title *Down-to-Earth Choices: Tips for making where you live one of Canada's Healthy Neighbourhoods.*

Remerciements

Imprimé par Action 21, Direction générale des communications et consultations d'Environnement Canada

Conseillers pour la conception graphique et l'illustration:
Mantle & Overall Communications

Le présent document s'inspire de la brochure *Ce que les Canadiens de la région de l'Atlantique peuvent faire pour leur environnement*, publié en janvier 1989 par la Direction des communications d'Environnement Canada dans la région de l'Atlantique.

Édition revue et corrigée, en janvier 1997,
d'après les suggestions et commentaires reçus.

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement

© Ministre des travaux publics et services
gouvernementaux Canada 1997

Imprimé au Canada
N° de catalogue En21-77/1997F
ISBN 0-662-81867-9



Table des matières

Introduction	2
À la maison	3
Dans le jardin	13
Au magasin	21
À l'école	24
L'automobile	26
Au travail	30
En plein air	33
Dans nos quartiers	37
Où trouver de l'aide	41



Introduction

Au Canada, nous comprenons de plus en plus que nous avons « emprunté » notre environnement aux générations futures et que le privilège d'en avoir la possession temporaire ne nous autorise pas à polluer la planète ou à épuiser ses ressources.

Nous travaillons de plus en plus à prévenir d'autre pollution, à assainir ce qui a été contaminé et à préserver ce qui est bon dans le monde pour que nos enfants puissent tout à la fois hériter de nous et transmettre à leurs enfants un environnement sain — l'environnement de la vie.

Environnement Canada collabore avec les provinces, les municipalités, l'industrie, le secteur privé, les groupes et les particuliers pour améliorer la qualité de notre environnement. Or, Environnement Canada a pour rôle, entre autres, de favoriser l'écocivisme chez tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Les citoyens écociviques se renseignent sur les dossiers de l'environnement et y contribuent; ils se servent de leurs connaissances pour prendre des mesures écologiques responsables dans leur milieu et dans leur quotidien.

Il appartient aux particuliers, aux collectivités et aux organisations de veiller à ce que l'environnement soit propice à la vie. Cette brochure propose des centaines de choses que vous pouvez faire pour protéger et améliorer votre environnement local. Que vous soyez membre d'une collectivité ou d'une organisation, ou encore que vous agissiez de votre propre chef, vous pouvez contribuer à rendre votre milieu de vie plus sain et plus sécuritaire. Toute action laisse une empreinte sur la Terre. Contribuez à faire de votre voisinage l'un des milieux canadiens en bonne santé.

Le ministre de l'Environnement,
Christine Stewart

À la maison



Est-il meilleur endroit que chez-soi pour commencer à protéger l'environnement? C'est là que nous passons le plus clair de notre temps, que nous pouvons le mieux régler notre façon de faire les choses, que nous nous sentons le plus en sécurité et que nous révélons notre vraie nature.

Dans la cuisine, la salle de bains et la buanderie

Nous utilisons tous environ 340 litres d'eau par jour — et uniquement à l'intérieur (30 p. 100 de cette eau se perd dans les toilettes quand nous actionnons la chasse d'eau et 35 p. 100 sert aux douches et aux bains).

■ Réduisez votre consommation d'eau dans les toilettes d'environ 20 p. 100 en installant un réducteur de volume d'eau ou en plaçant une bouteille en plastique remplie d'eau dans le réservoir. Une cuvette à faible débit permet des économies d'eau de 50 à 80 p. 100.

■ Installez un limiteur de débit dans les robinets et des pommes de douche à faible débit pour éviter le gaspillage. Achetez des articles de plomberie qui portent l'Éco-Logo^M. (Voir l'exemple d'Éco-Logo à la page 21.)

■ Fermez bien les robinets pour les empêcher de goutter.

■ Réparez sans tarder les robinets qui fuient. (Une seule fuite peut faire perdre plusieurs milliers de litres d'eau par année.)

■ Lorsque vous lavez la vaisselle à la main et que vous lavez des fruits et des légumes, ne faites pas couler l'eau sans arrêt. Lavez-les dans un évier à demi rempli d'eau et rincez-les rapidement sous le robinet.

■ Si vous avez un lave-vaisselle, attendez qu'il soit plein avant de le mettre en marche et utilisez l'économiseur d'énergie ou le cycle le plus court possible pour vos besoins.

■ Si vous faites bouillir des légumes, utilisez juste assez d'eau pour les recouvrir et ajustez bien le couvercle sur la casserole.

■ Gardez de l'eau au réfrigérateur au lieu d'en laisser couler jusqu'à ce qu'elle refroidisse. N'oubliez pas de rincer le récipient et de changer l'eau après quelques jours.

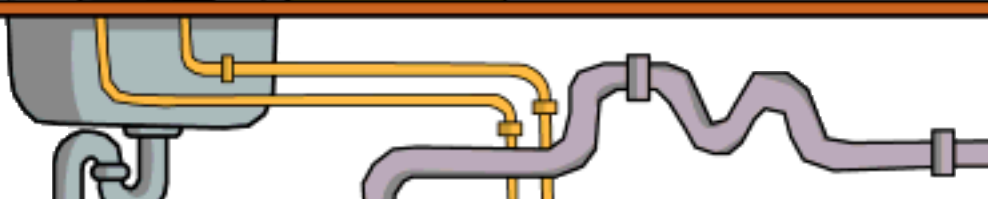
■ Pour vous laver ou vous raser, remplissez le lavabo à moitié plutôt que de laisser couler l'eau. (Vous consommerez ainsi 60 p. 100 moins d'eau.) Faites gicler un peu d'eau pour nettoyer votre rasoir.

■ De même, quand vous vous brossez les dents, fermez le robinet au lieu de laisser couler l'eau, puis utilisez un verre pour vous rincer la bouche. (Vous consommerez ainsi 80 p. 100 moins d'eau.)

■ Les douches rapides consomment moins d'eau que les bains. Si vous préférez prendre un bain, ne remplissez que la moitié de la baignoire.

■ Vérifiez régulièrement si l'eau du réservoir des toilettes ne fuit pas dans la cuvette. Pour cela, mettez un peu de colorant alimentaire dans le réservoir. S'il se rend à la cuvette sans que vous actionniez la chasse d'eau, il y a une fuite. Réparez-la sans tarder. Vérifiez périodiquement l'étanchéité de la poire et du clapet de soupape et remplacez les pièces au besoin. De même, vérifiez régulièrement l'étanchéité de la base de la cuvette et réparez les fuites au plus tôt.

■ **Ne jetez jamais d'ordures dans les toilettes. Les mégots, les couches jetables, la soie dentaire, les applicateurs en plastique de tampons sanitaires, les condoms et autres articles semblables peuvent causer des problèmes aux stations d'épuration ou dans la fosse septique.**



■ Isolez le chauffe-eau et les tuyaux pour avoir de l'eau chaude plus rapidement, réduire le gaspillage et économiser de l'énergie (et de l'argent). N'isolez pas un chauffe-eau au gaz et n'isolez pas non plus les tuyaux d'eau chaude situés à moins de six pouces du conduit de gaz.

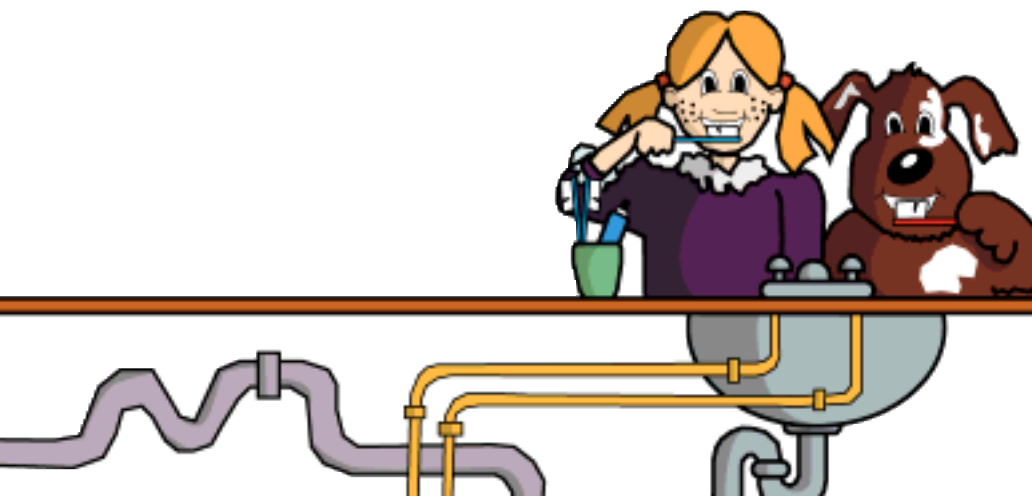
■ Si vous avez un compteur d'eau, repérez-le et faites des relevés périodiques tard le soir et tôt le lendemain matin, sans prendre d'eau entre-temps. Comparez les chiffres pour voir s'il y a eu fuite pendant la nuit. Si c'est le cas, empressez-vous de la trouver et de la faire réparer.

■ Ne faites fonctionner la machine à laver qu'à pleine charge. Si votre appareil est muni d'un indicateur de niveau d'eau, réglez-le de façon à n'utiliser que l'eau nécessaire.

■ Choisissez le cycle de lavage le plus court possible. Utilisez de l'eau tiède plutôt que de l'eau chaude et, si votre appareil est muni d'un collecteur de mousse, servez-vous-en.

■ Si possible, faites sécher vos vêtements dehors sur une corde à linge en été. Ils auront une odeur de fraîcheur, et vos factures d'électricité seront moins élevées.

■ Fabriquez votre propre engrais organique et réduisez vos déchets en pratiquant le compostage. Songez au vermicompostage si vous vivez en appartement ou si vous produisez trop peu de déchets pour entretenir un bac de compostage. (Voir à ce sujet la section intitulée « Le compostage », page 18.)



La conservation de l'énergie

Le Canada est l'un des pays qui consomment le plus d'énergie dans le monde.

De simples mesures de conservation vous permettront de réduire de beaucoup vos coûts d'énergie à la maison et de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui provoquent les changements climatiques.

■ Vérifiez l'étiquette Énerguide avant d'acheter de gros appareils ménagers et choisissez ceux qui ont la plus faible consommation d'énergie. Vous économiserez de l'argent à long terme.

■ Éteignez les lumières et fermez le téléviseur, la chaîne stéréo, l'ordinateur et la radio en quittant la pièce.

■ Une ampoule fluorescente compacte utilise environ 75 p. 100 moins d'énergie qu'une ampoule incandescente et dure dix fois plus longtemps.

■ Au lieu de faire cuire vos aliments au four, servez-vous d'un autocuiseur ou du four à micro-ondes, lorsque c'est possible. Ce sera plus rapide, et vous consommerez ainsi beaucoup moins d'énergie.

■ Installez un thermostat programmable qui baissera automatiquement la température la nuit et en votre absence.

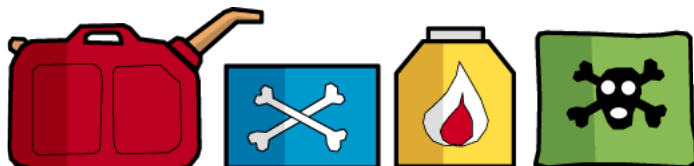
■ Améliorez l'isolation avec des matériaux de calfeutrage pour réduire le coût du chauffage en hiver et garder la température de la maison plus fraîche en été.

■ Votre système de chauffage central donnera un meilleur rendement si vous changez ou nettoyez régulièrement les filtres et si vous le faites vérifier une fois par année.

■ Votre réfrigérateur fonctionnera plus efficacement si vous nettoyez les serpentins à l'arrière.

■ Fermez le chauffe-eau quand vous partez en vacances. En temps normal, réglez sa température à 49°C (120°F) pour éviter les brûlures et réduire vos coûts toute l'année.





Les produits ménagers dangereux

Vous avez probablement plus de produits dangereux dans votre maison que vous ne le soupçonnez. Il peut s'agir de produits : corrosifs, comme l'eau de Javel ou le nettoyeur pour le four; inflammables, comme les solvants et certains produits pour polir les meubles; toxiques, comme les teintures pour le bois et les herbicides; ou réactifs, comme les bombes aérosol. Éliminez les produits dangereux de façon à protéger l'environnement.

- N'achetez que la quantité de produits ménagers qui est nécessaire pour faire le travail.
- Utilisez les produits avec prudence, en suivant le mode d'emploi.
- Renseignez-vous sur les jours de collecte de produits ménagers dangereux et l'emplacement des dépôts prévus à cette fin dans votre localité, et utilisez ces services.
- S'il n'y a pas de dépôt, mettez vos produits dangereux en lieu sûr en attendant les jours de collecte et suivez les directives sur la façon de les transporter sans danger à l'endroit indiqué.

■ S'il n'existe pas de collecte ou de dépôt pour les produits dangereux dans votre localité, demandez à votre service municipal des travaux publics d'en établir.

Le rangement des produits ménagers dangereux

- Rangez toujours les produits dangereux dans leur emballage d'origine afin de pouvoir consulter les instructions sur leur manipulation et leur élimination et d'éviter les risques de méprise sur leur contenu.
- Rangez les produits dangereux dans des contenants hermétiquement fermés et dans des endroits bien aérés, hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- Le mélange d'eau de Javel et d'ammoniaque produit un gaz très toxique. Faites attention à ne pas mélanger ces produits, et rangez les acides loin de l'eau de Javel et de l'ammoniaque.
- N'utilisez jamais d'anciens contenants de produits dangereux pour conserver d'autres biens.

La réutilisation des produits ménagers dangereux

- Si vous avez des produits dangereux dont vous ne voulez plus, sauf des médicaments et certains pesticides, offrez-les à un ami, à un parent ou à un voisin. Faites don de vos surplus de peinture et

d'autres produits à des groupes communautaires, par exemple. Remettez-leur les produits dans l'emballage d'origine, avec les étiquettes, mises en garde et feuillets explicatifs qui les accompagnaient.

L'élimination des produits ménagers dangereux

Lisez attentivement les directives figurant sur l'emballage et suivez-les à la lettre avant de vous débarrasser de produits dangereux.

■ Utilisez entièrement les produits d'entretien ménager, si vous le pouvez, ou donnez-les à d'autres personnes.

■ Jetez les contenants vides, hermétiquement fermés, avec les ordures ménagères, ou suivez les instructions du fabricant. N'y versez jamais d'autres produits.

■ Ne brûlez pas de produits ménagers dangereux dans le foyer ni dans le jardin.

■ Il ne faut jamais brûler, écraser ni percer les bombes aérosol, même quand elles sont vides. Elles peuvent exploser ! Apportez-les à un dépôt de déchets dangereux.

■ Ne jetez pas aux ordures les vieilles piles de lampes de poche, de radios, d'horloges, de montres, de calculatrices et de jouets. Gardez-les jusqu'à ce que vous puissiez les porter à un dépôt de déchets dangereux.

Pour éliminer les nettoyeurs pour four et pour cuvettes, les produits pour déboucher les conduits, l'eau de Javel, les désoxydants et la plupart des autres produits acides et alcalins

■ Gardez les restes dans le contenant d'origine, hermétiquement fermé, dans un endroit frais et sec et hors de la portée des enfants et des animaux domestiques, jusqu'à ce qu'ils puissent être apportés à un dépôt et traités par un exploitant licencié.

Pour éliminer les peintures et les solvants, les détachants, les produits pour nettoyer les moquettes et polir les meubles, les cires à planchers, ainsi que les colles





■ Fermez hermétiquement les contenants des produits dont vous ne voulez plus, mettez-les dans des sacs de plastique et allez les porter à un dépôt de déchets dangereux ou gardez-les en lieu sûr jusqu'au jour de collecte des produits dangereux dans votre municipalité.

■ Laissez les diluants et les solvants reposer dans un contenant hermétique jusqu'à ce qu'il s'y forme un dépôt. Retirez le résidu liquide et réutilisez-le. Apportez le reste à un dépôt de produits dangereux.

Pour éliminer l'allume-barbecue, l'essence à briquet, l'essence, l'huile à moteur et le mazout

■ Apportez les restes à un dépôt de produits dangereux.

■ Fermez hermétiquement les contenants complètement vides et jetez-les aux ordures.

Pour éliminer les médicaments délivrés sur ordonnance ou en vente libre

■ Ne jetez jamais dans la cuvette des toilettes des médicaments délivrés sur ordonnance ou en vente libre et ne les donnez jamais à d'autres personnes. Retournez les restes de médicaments à votre pharmacien pour qu'il les élimine correctement.

■ Ne réutilisez jamais les contenants vides de médicaments. Jetez-les aux ordures.

Pour éliminer les pesticides d'intérieur et d'extérieur

■ Les restes doivent être éliminés correctement. Consultez le ministère de l'Environnement de votre province, car les méthodes d'élimination varient selon le genre et la quantité des pesticides.

■ Ne jetez jamais les pesticides dont vous voulez vous débarrasser sur le sol ou dans les canalisations, les égouts, les cours d'eau ou les lacs.

Les insectes et les plantes d'intérieur

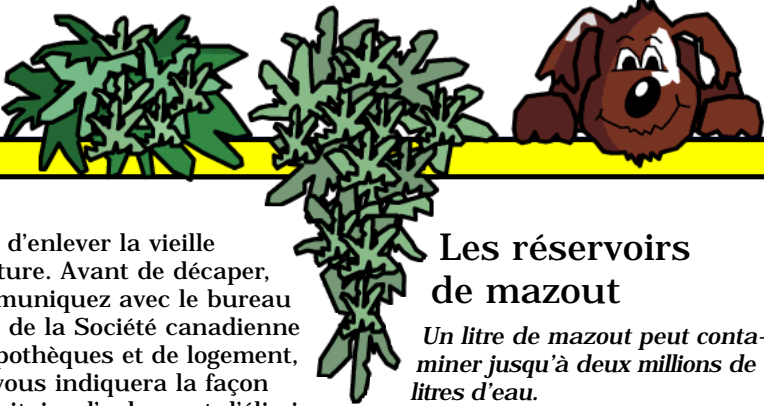
■ Au lieu de produits chimiques en aérosol, employez des savons insecticides pour vous débarrasser des insectes qui infestent les plantes de la maison.

■ Achetez des plantes d'intérieur, de type araignée, par exemple, qui aident à filtrer les impuretés de l'air.

La réparation et la rénovation des maisons

Si vous êtes sur le point d'entreprendre des travaux de réparation ou de rénovation, lisez attentivement ce qui suit.

■ Si votre maison a été construite avant 1980, la peinture d'intérieur ou d'extérieur contient peut-être du plomb. Il peut être très dange-



reux d'enlever la vieille peinture. Avant de décaper, communiquez avec le bureau local de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, qui vous indiquera la façon sécuritaire d'enlever et d'éliminer la peinture à base de plomb.

■ Utilisez des peintures, décapants, teintures, vernis, cires, colles, adhésifs et produits d'entretien moins toxiques.

■ Utilisez des peintures peu polluantes qui portent l'Éco-Logo.

■ L'amiante présente des dangers pour la santé des rénovateurs de vieilles maisons. L'exposition prolongée a des effets cancérigènes. Communiquez avec le ministère de la Santé de votre province pour savoir comment reconnaître et manipuler cette substance.

■ Si vous devez utiliser des produits contenant des substances chimiques dangereuses, portez des gants de caoutchouc, des lunettes protectrices et, s'il y a lieu, un respirateur. Débarrassez-vous des restes de façon écologique. (Voir la section intitulée « Les produits ménagers dangereux », plus haut.)

■ Les apprêts pour allées d'automobile libèrent des composés organiques volatils (COV) qui peuvent contribuer à la formation de smog. Utilisez les apprêts portant l'Éco-Logo, qui renferment moins de COV.

Les réservoirs de mazout

Un litre de mazout peut contaminer jusqu'à deux millions de litres d'eau.

■ Inspectez régulièrement votre réservoir et surveillez le niveau du mazout ainsi que vos habitudes de consommation pour détecter les fuites. Faites réparer celles-ci au plus tôt.

■ Mettez une feuille de plastique sous le réservoir, de manière à pouvoir repérer et circonscrire les fuites. Veillez à ce que la feuille soit bien fixée au sol et placée à une bonne distance du système de chauffage.

Initiez-vous aux 3 R

Au Canada, chaque personne produit en moyenne presque deux kilogrammes de déchets par jour, soit plus que tout autre habitant de la terre.

Réduire notre consommation constitue le meilleur moyen de diminuer la quantité des déchets. Une autre solution consiste à **réutiliser** un article au maximum avant de le jeter. Et **recycler** permet de conserver les ressources forestières et minières et de réduire la pollution causée par les usines et l'élimination des ordures. Ainsi, la quantité de journaux qu'achète une seule famille en une année suffirait presque, si elle était recyclée, à isoler une maison.

Réduire

- N'achetez que ce dont vous avez réellement besoin. Autrement, cela vous coûte plus cher et le surplus va accroître la quantité des déchets.
- Évitez les produits suremballés, car ils produisent des déchets inutiles.
- Pensez-y deux fois avant de jeter des articles qui ne fonctionnent plus ou qui sont usés. Du point de vue écologique, ne vaudrait-il pas mieux les réparer ou les repeindre ? Y a-t-il, dans votre localité, un organisme de charité qui répare les vieux appareils ménagers pour les revendre ?
- Achetez des produits qui sont bien fabriqués et durables. Non seulement vous réduirez ainsi les déchets, mais vous épargnerez du temps et de l'argent et vous éviterez des ennuis.
- Utilisez complètement les produits que vous avez avant d'en acheter d'autres; ne jetez pas les restes.
- Achetez les produits portant l'Éco-Logo, qui contiennent une grande proportion de matières recyclées.

Réutiliser

- Faites preuve d'imagination. Trouvez d'autres façons d'utiliser les choses au lieu de les jeter.
- Les bocaux en verre et les contenants en plastique vides peuvent servir à conserver les aliments en vrac, le bric-à-brac et les menus articles de votre atelier.
- Achetez les sacs en tissu réutilisables pour vos emplettes, notamment au supermarché.
- Les sacs en plastique peuvent servir à nouveau si vous les rapportez au supermarché. Vous pouvez aussi les utiliser comme sacs à ordures ou pour protéger des objets contre la poussière et la moisissure.
- Les boîtes de carton et les sacs de papier peuvent servir à entreposer des objets et seront utiles lors de votre prochain déménagement.
- Les boîtes de conserve peuvent être transformées en pots à fleurs, servir à trier et à garder les menus articles de la maison ou de l'atelier et être disposées autour des plantes du jardin pour les protéger contre les insectes.



■ Le papier d'emballage, la ficelle, les élastiques et les attaches resserviront bientôt.

■ S'il y a des articles dont vous ne savez que faire, donnez-les à d'autres personnes qui trouveront à les utiliser.

■ Les vêtements, les jouets, les meubles et presque tous les articles ménagers peuvent être donnés à des organismes de charité. Ou vous pouvez les vendre vous-même.

■ Donnez vos livres et magazines à des hôpitaux, à des résidences pour personnes âgées, à des communautés religieuses, à des organismes philanthropiques ou à des écoles.

■ De nombreux objets peuvent servir au bricolage dans les écoles et les garderies. Il suffit d'un coup de téléphone pour vous renseigner sur ce dont elles ont besoin.

■ Le papier de soie et les emballages-cadeaux peuvent être réutilisés.

Recycler

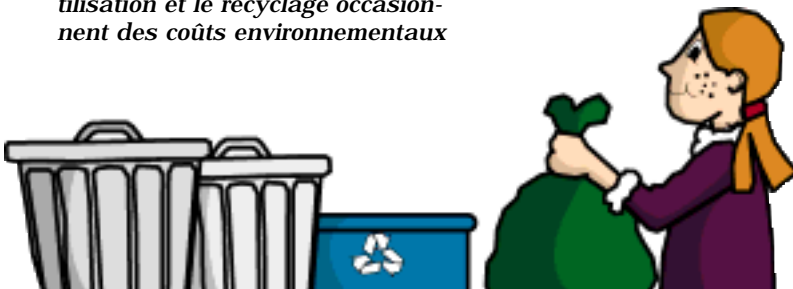
Le recyclage peut réduire considérablement la consommation d'énergie. La récupération, la réutilisation et le recyclage occasionnent des coûts environnementaux

jusqu'à 100 fois moins que la production de nouvelles matières. Par exemple, chaque tonne de verre recyclé réduit de 1 057 kg les émissions de gaz carbonique. En utilisant du papier récupéré plutôt que des matières vierges, on réduit la pollution atmosphérique de 74 p. 100, la pollution de l'eau de 35 p. 100 et la consommation d'eau de 58 p. 100.

■ Communiquez avec les bureaux de votre municipalité ou de votre comté pour vous renseigner sur les programmes communautaires de recyclage et de collecte. Dans beaucoup de localités, on recycle l'huile à moteur, les journaux, le verre et les boîtes de conserve. Certaines acceptent aussi d'autres matières, comme le plastique et le carton ondulé.

■ Si vous êtes membre d'un cercle ou d'un organisme, faites-le participer à des activités de recyclage.

■ Achetez des produits faits de matières recyclées afin de ménager nos ressources naturelles et d'ouvrir des marchés pour les produits recyclés.



Dans le jardin

Votre jardin est en quelque sorte un parc privé dont vous êtes entièrement maître. Pour en faire un petit paradis, il n'est pas nécessaire de détruire avec des pesticides les mauvaises herbes et les insectes qui partagent cet espace avec vous. Il existe une foule de solutions de rechange. Si vous devez utiliser des pesticides, faites-le de façon responsable et suivez les instructions données sur l'emballage.



L'arrosage

Contrairement à une opinion très répandue, le Canada ne dispose pas de réserves d'eau inépuisables. Nous comptons cependant parmi les plus grands consommateurs de cette ressource vitale. En été, la consommation résidentielle quotidienne peut augmenter de moitié, principalement à cause de l'arrosage des pelouses et des jardins et du lavage des autos.



■ N'arrosez votre pelouse et votre jardin qu'en cas d'absolue nécessité, et évitez de les submerger. En période de sécheresse, un arrosage abondant (2 ou 3 cm d'eau) tous les cinq jours vaut beaucoup mieux qu'un faible arrosage quotidien.

■ Arrosez la pelouse pendant la période la plus fraîche de la journée (le matin, avant 10 h) et lorsqu'il n'y a pas de vent, pour éviter que l'eau ne s'évapore.

■ Utilisez des arroseurs qui projettent de grosses gouttes d'eau au ras du sol plutôt qu'un jet en hauteur. Vous réduirez ainsi l'évaporation et consommerez moins d'eau.

■ Disposez les arroseurs et les tuyaux avec soin pour ne pas arroser inutilement les allées d'automobile, les trottoirs ou la rue.

■ Utilisez des appareils munis d'une minuterie si vous vous absentez pendant l'arrosage.



■ Recueillez l'eau de pluie dans un baril ou un autre grand récipient et servez-vous-en pour arroser votre jardin.

■ Servez-vous d'une rampe d'arrosage et faites l'irrigation au goutte à goutte pour réduire de près de 70 p. 100 la quantité d'eau qui se perd par l'évaporation et le ruissellement. L'eau est ainsi projetée exactement là où il le faut.

■ La pelouse et la terre du jardin ne peuvent retenir l'eau pendant de longues périodes. Il est donc inutile de les submerger si vous prévoyez vous absenter.

■ Ne tondez pas la pelouse trop ras; gardez-la à une hauteur d'environ 5 à 8 cm (2 à 3 po). L'herbe haute retient mieux l'humidité.

■ Les jeunes plants fraîchement transplantés ont besoin d'arrosages fréquents et légers, jusqu'à ce qu'ils soient bien enracinés. Utilisez de préférence des goutteurs.

■ Recouvrez le sol au pied des plantes, des arbustes et des arbres d'une couche d'herbe coupée ou de copeaux de bois pour absorber l'eau et conserver l'humidité.

■ Fermez bien les robinets extérieurs et inspectez-les à intervalles réguliers. Le gel met ces robinets à rude épreuve, l'hiver. Réparez les fuites sans tarder.

■ Aménagez votre jardin de façon à réduire le plus possible le ruissellement dû aux pluies et aux arrosages. Songez à un couvre-sol végétal autre que le gazon. Il existe toute une gamme de possibilités.

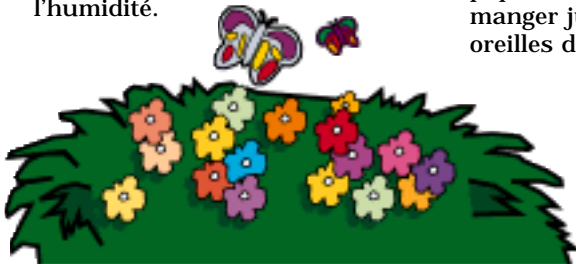
■ Choisissez des arbustes, des arbres, des plantes et des couvre-sols végétaux qui sont indigènes à votre région. L'eau de pluie leur suffit presque généralement.

■ Balayez l'allée d'automobile et le trottoir, au lieu de les nettoyer à grande eau, pour les débarrasser de la poussière et de l'herbe coupée.

L'aménagement de votre jardin

■ Plantez une variété d'espèces végétales, qui procureront abri et nourriture à différents types d'oiseaux, d'insectes et d'autres animaux.

■ Construisez des abris pour chauves-souris, crapauds et papillons. (Un crapaud peut manger jusqu'à 1 500 perce-oreilles dans un été.)





■ Aidez les oiseaux en installant des mangeoires (surtout en prévision des grands froids de l'hiver) et des nichoirs, en aménageant un bassin et en faisant pousser des arbustes et des arbres où ils trouveront à manger et à s'abriter.

■ Aménagez un étang dans votre cour pour attirer les grenouilles et les crapauds. En leur offrant un milieu favorable, vous contribuerez à conserver ou à accroître les populations d'amphibiens, qui diminuent depuis quelques années.

■ Plantez des espèces indigènes. Nos oiseaux chanteurs préfèrent un buisson familier de cornouiller ou un saule à une espèce exotique comme le mûrier blanc pleureur. Les plantes indigènes procurent nourriture et abri et n'empiètent pas autant que les espèces introduites sur d'autres espèces indigènes.

■ Faites votre part pour entretenir la biodiversité en cultivant des plantes indigènes dans votre jardin. Vous contribuerez à les sauver de l'extinction.

■ Les jardiniers et les agriculteurs préservent la nature quand ils évitent de se servir de pesticides. De nombreux oiseaux meurent chaque année après s'être nourris dans des champs et sur des pelouses et des terrains de golf fraîchement traités aux pesticides à effet de courte durée. Utilisez des moyens moins nocifs pour combattre les insectes et les mauvaises herbes. Ou endurez-les : après tout, la digitale et les guêpes font partie de la nature.

■ Surveillez vos animaux domestiques quand ils sont dehors. Une clochette placée au cou d'un chat avertira les oiseaux. Les chats domestiques tuent des millions d'oiseaux chanteurs tous les ans.





■ Participez aux travaux d'aménagement du territoire dans votre localité pour veiller à la protection de l'habitat naturel, et en particulier de l'habitat des espèces en péril.

Les pesticides

Ne pas utiliser de pesticides dans votre jardin, c'est vous protéger vous-même. Depuis les années 1950, le nombre d'espèces d'insectes et de mites capables de résister aux insecticides est passé de moins d'une dizaine à quelque 450.

Lorsque vous utilisez des pesticides, il importe d'agir de façon sûre et responsable. Pour ce faire, il faut d'abord lire attentivement le mode d'emploi.

Pour un jardin écologique

■ Un jet d'eau puissant suffit à faire tomber les tétranyques, pucerons et cochenilles des plantes, des arbustes et des arbres.

■ Portez des gants et enlevez à la main les petits insectes comme la fausse teigne du lilas, la chenille tordeuse de la feuille, la doryphore de la pomme de terre et la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ce travail est plus efficace s'il est fait tôt le matin.

■ De même, ramassez les larves de la livrée des forêts lorsqu'elles se regroupent tard le soir ou par temps frais. Enlevez les oeufs ou les cocons d'autres espèces de la même façon, en prenant soin de toujours porter des gants.

■ Arrachez les mauvaises herbes à la main.

■ Pour protéger les tomates, les pois, les choux et les haricots contre l'agrotis (ver gris), ouvrez des boîtes de conserve aux deux extrémités et enfoncez-les dans la terre autour des semis. Ou encore, entourez le pied des plants de papier d'aluminium.

■ Plantez les oignons un peu partout dans le potager et non en rangs pour empêcher le ver de racine de se propager d'un plant à l'autre.





■ Sarclez votre potager régulièrement pour détruire les mauvaises herbes. Vos plants seront ainsi plus forts.

■ Faites une rotation annuelle des fleurs et des légumes dans votre jardin et votre potager ou, du moins, alternez les cultures d'une année à l'autre pour empêcher les maladies et les insectes de se fixer dans le sol.

■ Débarrassez votre jardin des vieux sacs ou paniers, des légumes en décomposition et des autres déchets qui peuvent abriter des insectes. Les vieux pneus sont des endroits propices à la reproduction des moustiques.

■ Pour vous débarrasser des limaces, placez des planches près de vos plants. Il vous suffira de les soulever pour détruire les limaces qui s'y abritent des rayons du soleil.

■ Planifiez la plantation et la récolte de façon à éviter les périodes où les insectes sont les plus abondants et les plus nuisibles.

■ Plantez des oeillets d'Inde, des chrysanthèmes, de la ciboulette, des oignons, de l'ail, du basilic, de la sarriette, du raifort, de la menthe, du thym et d'autres plantes semblables dans votre jardin et dans votre potager. Leur odeur et les sécrétions de leurs racines éloignent certaines espèces d'insectes.

■ Vous pouvez utiliser des savons insecticides pour déloger ou asphyxier les insectes.

■ En dernier recours, utilisez un pesticide naturel dégradable comme le bacille thuringien (Bt). (Habituellement, les termes « thuricide » ou « insecticide biologique » figurent sur l'étiquette.)

■ Installez des mangeoires et des nichoirs pour les oiseaux; c'est un moyen naturel de lutter contre les insectes.

■ Attirez les crapauds dans votre potager en leur installant un abri, par exemple un vieux pot en terre cuite muni d'un orifice sur le côté, ou une petite pile de cailloux avec une ouverture.





Utilisez les pesticides prudemment

- Conservez les pesticides dans leur emballage d'origine et suivez à la lettre le mode d'emploi sur l'étiquette.
- Rangez-les dans des contenants étanches, dans un endroit sûr et bien aéré (de préférence fermé à clé) et hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
- N'utilisez que les quantités de pesticides indiquées sur l'étiquette et appliquez-en seulement sur les plantes et aux endroits recommandés.
- Gardez toujours les enfants et les animaux éloignés d'une pelouse fraîchement traitée aux pesticides. Suivez le mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

■ N'utilisez jamais de pesticides près des puits, des ruisseaux, des étangs ou des marais, à moins que l'étiquette ne précise que vous pouvez le faire en toute sécurité.

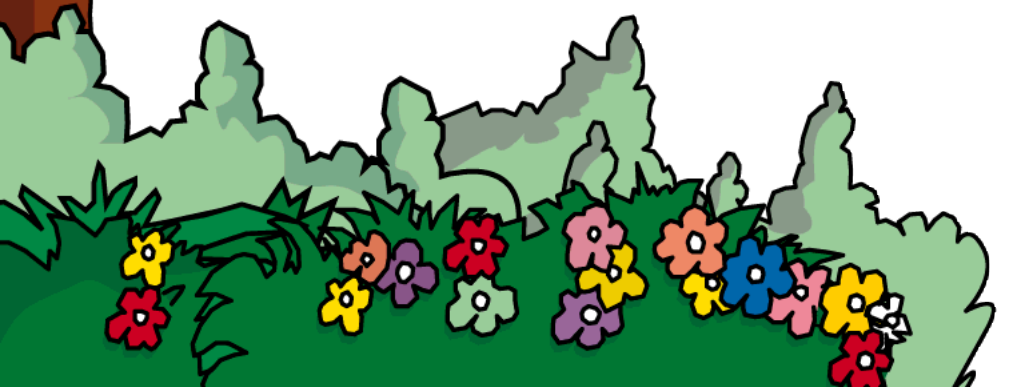
■ Ne vaporisez jamais de pesticides dans les endroits érodés, pour éviter que la pluie ne les transporte vers les ruisseaux, les rivières et les lacs.

■ En général, il ne faut pas utiliser de pesticides s'il y a risque de pluie (lisez attentivement l'étiquette) ou par temps venteux.

Le compostage

Le compostage réduit du tiers, environ, la quantité des ordures ménagères et constitue une excellente source d'engrais naturel.

Vous trouverez des renseignements sur le compostage auprès d'organismes agricoles et de nombreuses municipalités et dans la plupart des bibliothèques publiques.



■ Achetez ou fabriquez vous-même un bac à compost.

À défaut de faire votre propre compost, contribuez à celui d'un voisin.

■ Un bac à compost mesure au moins 1 m² à la base et de 1 à 1,5 m de haut. S'il est plus petit, il ne produira pas suffisamment de chaleur pour bien décomposer les résidus. Demandez à votre municipalité plus de détails sur la façon de construire votre propre compostière ou demandez-lui où en acheter une.

■ Divers déchets de cuisine peuvent être jetés dans le bac à compost, notamment les pelures ou les restes de fruits, de légumes et de salade, le marc de café, les feuilles de thé et les coquilles d'oeuf. **N'y déposez pas de restes de viande, d'os, ni de produits laitiers pour ne pas attirer les animaux.** Les petites branches, l'herbe coupée, la paille et la terre peuvent également servir au compostage.

Les fosses septiques

Les fosses septiques défectueuses ou mal employées peuvent être très nocives pour l'environnement.

■ Les signes suivants indiquent que votre fosse septique fonctionne mal : touffes d'herbe d'un vert éclatant, flaques d'eaux usées ou sol mou et spongieux par endroits sur votre pelouse, et relents d'égout au sous-sol. Si l'un ou l'autre de ces symptômes se manifeste, faites réparer la fosse rapidement.

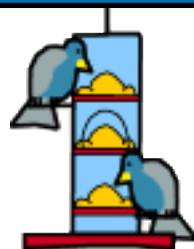
■ **Ne versez jamais d'antibiotiques ni de produits chimiques domestiques dans les toilettes ou l'évier pour ne pas détruire la flore bactérienne de la fosse septique.**

■ Étalez les lessives sur plusieurs jours pour éviter de surcharger la fosse. N'oubliez pas de régler le sélecteur de charge en conséquence.

■ Connaissez bien l'emplacement des composantes de votre fosse septique et tenez les véhicules lourds loin du sol qui les recouvre.

■ Ne plantez jamais d'arbres ni d'arbustes près des tuyaux de drainage parce que leurs racines pourraient les obstruer.

■ Vérifiez votre fosse septique chaque année et faites-en retirer les boues et l'écume tous les trois à cinq ans.



Divers

Voici d'autres conseils et suggestions utiles.

- Participez à la lutte contre l'effet de serre et la pollution atmosphérique par les émissions de gaz carbonique en plantant le plus d'arbres possibles dans votre jardin. Les arbres absorbent le gaz carbonique.
- Servez-vous plutôt de sable ou d'un substitut du sel sur les trottoirs et l'allée d'automobile en hiver.
- Utilisez du bois traité sous pression pour construire des terrasses et des clôtures ou aménager des bordures.
- N'utilisez pas de bois traité ni de traverses de chemin de fer près d'un potager. Les substances chimiques lessivées par la pluie peuvent s'infiltrer dans le sol.
- Lutte contre l'érosion du sol en canalisant les eaux de ruissellement de telle façon qu'elles puissent s'infiltrer petit à petit dans le sol au lieu d'aller gonfler les cours d'eau ou les collecteurs d'eau pluviale.
- Laissez l'herbe coupée sur la pelouse ou mettez-la au compostage. Ne la jetez pas aux ordures.
- Réensemencez sans tarder les parcelles dénudées de votre pelouse pour éviter l'érosion du sol.
- Essayez d'utiliser une tondeuse à main plutôt qu'une tondeuse à moteur. Vous économiserez essence ou électricité et réduirez la pollution de l'air et la pollution par le bruit, sans compter que vous ferez plus d'exercice !



Au magasin

Le programme Choix environnemental^M

Environnement Canada a créé le programme Choix environnemental^M en 1988 pour aider les Canadiens à reconnaître les produits et les services moins dommageables à l'environnement. En 1995, TerraChoice Environmental Services Inc. a obtenu le permis pour administrer et exécuter le programme. Une fois homologué, un produit ou un service peut porter l'Éco-Logo^M, représenté par trois colombes stylisées formant une feuille d'érable.

De concert avec l'industrie, les groupes écologistes, les universités et des conseillers techniques et scientifiques indépendants, les responsables du programme déterminent les catégories de produits

et définissent les critères auxquels ceux-ci doivent satisfaire pour être sanctionnés par l'Éco-Logo.

Recherchez le symbole de Choix environnemental, qui figure sur un nombre croissant de produits.



- Achetez des produits qui sont inoffensifs ou le moins nocifs possible. Lisez attentivement les étiquettes avant de faire votre choix.
- Si vous avez absolument besoin de produits qui sont nocifs pour l'environnement, n'achetez que les quantités nécessaires pour ne pas avoir à éliminer les restes.
- Achetez autant que possible les boissons vendues dans des contenants consignés ou recyclables.



■ Achetez des produits en vrac plutôt qu'en petits formats suremballés. Conservez-les dans des contenants récupérés. (Les emballages représentent environ le tiers des déchets solides en poids.)

■ Évitez les produits suremballés et expliquez au détaillant et au fabricant pourquoi vous le faites. Le pouvoir d'achat des consommateurs peut inciter fabricants et détaillants à se soucier davantage de l'environnement.

■ Faites l'essai des aliments biologiques. Vous encouragerez ainsi les agriculteurs qui pratiquent la culture la plus écologique.

■ Achetez une plus grande variété de fruits, de légumes et de céréales pour vous assurer une alimentation plus diversifiée et plus saine.

■ Recherchez les couches en coton et les services de nettoyage de couches auxquels est associé l'Éco-Logo.

■ Achetez du papier à lettres recyclé et des produits imprimés sur du papier comportant un fort pourcentage de fibres post-consommation. La présente brochure, par exemple, est imprimée sur du papier recyclé. Recherchez l'Éco-Logo lorsque vous achetez des articles en papier.



■ Achetez ou fabriquez des sacs à provisions en tissu, qui pourront servir longtemps. Réutilisez les sacs à provisions en plastique, au lieu d'en rapporter sans cesse de nouveaux à la maison.

■ Achetez des piles alcalines ou rechargeables pour les lampes de poche, les radios, les horloges, les montres, les calculatrices et les jouets. Recherchez l'Éco-Logo au moment de faire ces achats.

■ Demandez au technicien du service de développement de photos s'il recycle les produits chimiques et récupère l'argent dissous dans les solutions utilisées. Si ce n'est pas le cas, encouragez-le à le faire.

■ Faites affaire avec un service de nettoyage à sec qui offre le « nettoyage écologique ». Cette technique, qui consiste à nettoyer avec de l'eau des vêtements habituellement nettoyés à sec, ménage l'environnement tout en donnant de meilleurs résultats pour bien des vêtements.

■ N'hésitez pas à faire part aux gérants des magasins de vos opinions et de vos désirs concernant les produits écologiques.

■ Écrivez aux présidents d'entreprise pour leur faire savoir ce que vous pensez de leurs produits. De plus en plus d'entreprises se rendent compte que l'écocivisme rapporte des dividendes.



À l'école

L'éducation est le premier pas vers un environnement sain. Les élèves et les enseignants ont un rôle crucial à jouer dans la protection et la conservation de l'environnement.

Les élèves

Par des habitudes respectueuses de l'environnement, les élèves d'aujourd'hui peuvent inciter tous ceux qui les entourent à faire leur part pour sauver la planète.

■ Participez aux foires sur l'environnement, aux visites des minis-

tères de l'Environnement et aux concours de création d'affiches ou de composition de textes, de chansons ou de pièces de théâtre sur l'environnement.

■ Organisez des campagnes de nettoyage ou de remise en état d'un ruisseau ou d'une zone humide, par exemple, dans votre quartier ou votre école, ou participez-y.

■ De nombreux élèves aménagent des habitats naturels à l'école. La Fédération canadienne de la faune encourage ces projets dans le cadre du programme HABITAT 2000. Renseignez-vous auprès d'elle.

■ À l'école, construisez des nichoirs pour les oiseaux. Observez ensuite les oiseaux qui les occupent pour connaître leurs habitudes et leur mode de vie.

■ Mettez sur pied des projets spéciaux de recyclage du papier, du verre, du plastique ou des métaux. C'est également un bon moyen de recueillir des fonds.



■ Inscrivez-vous aux foires scientifiques annuelles de votre région et présentez-y des projets sur l'environnement.

■ Utilisez cette brochure pour passer en revue le comportement de vos parents, amis et voisins face à l'environnement et leur suggérer des façons de mieux le protéger.

■ Renseignez-vous sur les nombreux parcs nationaux et provinciaux du Canada et visitez-les.

■ La fondation Evergreen apprend aux localités, aux enseignants et aux écoles comment remettre les cours d'école à l'état naturel. Votre cour d'école pourrait-elle être plus verte ? Pour plus de précisions à ce sujet, communiquez avec votre commission ou conseil scolaire.

Les enseignants

Il appartient aux enseignants d'aujourd'hui de sensibiliser les adultes de demain à l'écologie et de les amener à tenir compte de l'environnement dans leur vie quotidienne.

■ Renseignez-vous auprès du ministère fédéral ou provincial de l'Environnement au sujet du matériel didactique disponible sur la protection et la conservation de l'environnement.

■ Utilisez les dossiers pédagogiques que la Fédération canadienne de la faune distribue dans les écoles à l'occasion de la Semaine

nationale de la conservation de la faune, qui a lieu au début d'avril.

■ Soulignez la Semaine nationale de la forêt (première semaine complète de mai) en organisant une campagne de plantation d'arbres.

■ Organisez des manifestations et des activités en prévision de la Semaine canadienne de l'environnement (première semaine de juin).

■ Observez la Journée internationale de l'eau (le 22 mars) en entreprenant une vérification de l'eau dans votre école.

■ Organisez et animez des campagnes de ramassage des détritres dans la cour de l'école ou dans le quartier.

■ Visitez avec vos élèves des refuges d'oiseaux, des parcs nationaux et d'autres lieux de protection des espèces sauvages.

■ Cherchez des occasions de pratiquer des activités de plein air dans les parcs de votre localité, dans une ferme ou dans d'autres espaces verts.

■ Organisez une foire annuelle de l'environnement à votre école.

■ Organisez des concours de création d'affiches ou de composition de textes, de chansons ou de pièces de théâtre ayant l'environnement pour thème.

L'automobile

L'environnement ne partage pas notre enthousiasme pour l'automobile. Les gaz d'échappement sont la cause directe de plusieurs problèmes environnementaux, dont le smog et les changements climatiques. Le gaz carbonique (CO₂) est le principal gaz à effet de serre; sa production est directement proportionnelle à notre consommation d'essence. En utilisant l'automobile moins souvent et de façon plus rationnelle, nous pouvons contribuer à réduire les émissions de CO₂, les polluants atmosphériques toxiques et d'autres substances nocives pour l'environnement et la santé.

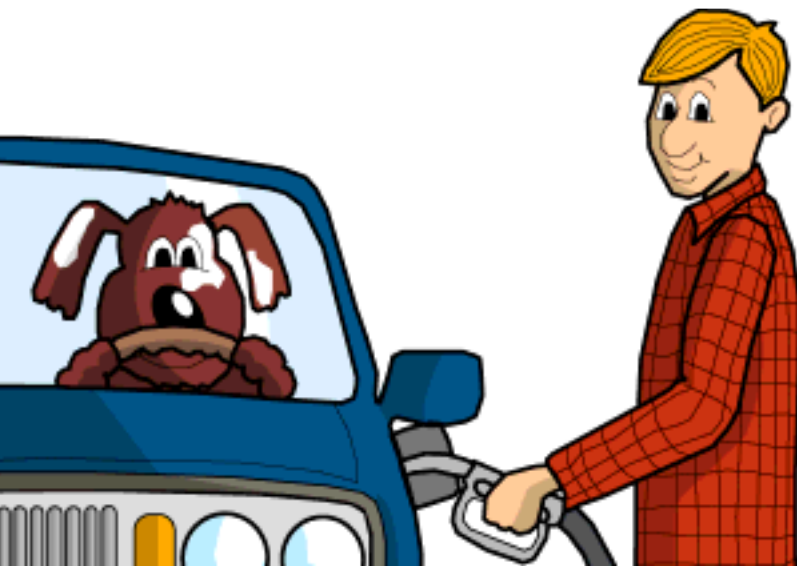
Le défi du transport consiste à réduire les effets de l'automobile tout en continuant de profiter des avantages qu'elle offre. C'est un problème difficile, mais il est soluble. Il s'agit d'apporter de grands

et de petits changements à nos localités, à nos modes de déplacement entre le travail et la maison et à ce que nous sommes disposés à payer comme usagers du transport.

Conduisez peu

Comme particuliers, vous pouvez trouver de nombreux moyens de moins utiliser vos véhicules et économiser de l'argent aussi.

■ Demandez-vous si certains de vos déplacements ou courts trajets sont absolument nécessaires. Par exemple, pouvez-vous faire votre marché toutes les deux semaines plutôt que chaque semaine? Pouvez-vous combiner vos courses au bureau de poste, chez le nettoyeur et chez le cordonnier? C'est aussi une économie de temps!



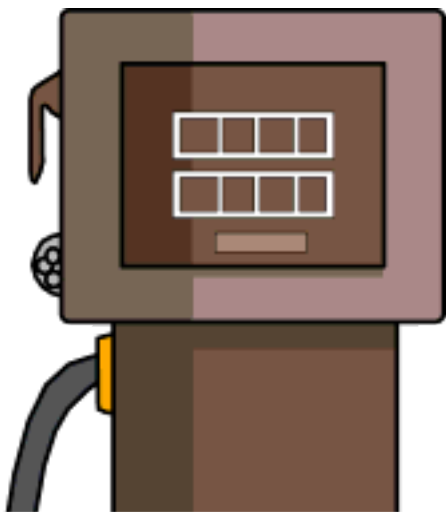
- Essayez le covoiturage soit pour aller au travail, soit pour conduire vos enfants à leur match de football.
- Utilisez les transports en commun quelques fois de plus chaque semaine.
- Rendez-vous chez le dépanneur ou au travail plus souvent à pied ou à bicyclette, si c'est possible.
- Une marche de groupe vers l'école (groupe d'écoliers supervisés à tour de rôle par des parents) serait-elle une façon valable de remplacer l'autobus scolaire?
- Débarrassez-vous de votre deuxième automobile : cela vous laissera plus d'argent à investir dans votre hypothèque ou ailleurs et encouragera les membres de votre famille à essayer d'autres modes de transport.

- La prochaine fois que vous déménagerez, songez à aller vous établir dans un secteur plus proche de votre lieu de travail ou de votre école, de telle sorte que votre famille et vous-même utiliserez moins votre automobile.

Conduisez mieux

Examinez également la façon dont vous utilisez vos véhicules pour les rendre moins polluants.

- Au moment d'acheter un nouveau véhicule, choisissez-en un qui consomme le moins de carburant possible et rappelez-vous que les mini-fourgonnettes et les camions légers ne sont habituellement pas économiques sous ce rapport.
- Consultez le manuel du propriétaire et observez le calendrier d'entretien conseillé par le fabricant.
- Faites faire régulièrement la mise au point en l'entretien de votre véhicule et faites vérifier votre système de contrôle des émissions au moins une fois par année.
- Ne faites pas tourner votre moteur au ralenti; arrêtez-le plutôt lorsque vous attendez à l'extérieur du centre commercial ou de la patinoire.



■ Utilisez le climatiseur dans votre automobile seulement quand c'est vraiment nécessaire, car cela accroît considérablement la consommation de carburant, faites-le vérifier régulièrement.

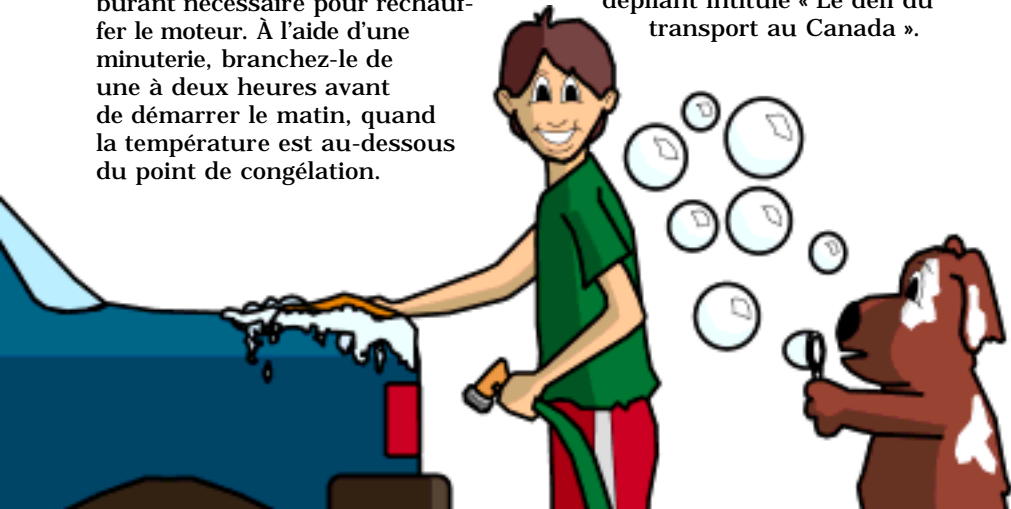
■ Ne remplissez pas trop votre réservoir. La première fois que la pompe s'arrête, ne la remettez pas en marche. Le renversement de carburant est une source majeure de pollution par l'ozone. Et recherchez les essences à mélange d'éthanol et les huiles lubrifiantes régénérées, attestées par l'Éco-Logo.

■ Respectez les limites de vitesse et évitez les départs et les arrêts brusques. Vous utiliserez moins de carburant et vous épargnerez de l'argent en conduisant à des vitesses modérées.

■ Un chauffe-moteur permet de réduire la pollution atmosphérique en diminuant la quantité de carburant nécessaire pour réchauffer le moteur. À l'aide d'une minuterie, branchez-le de une à deux heures avant de démarrer le matin, quand la température est au-dessous du point de congélation.

Solutions communautaires

■ Les collectivités, les groupes non gouvernementaux, le secteur privé, les gouvernements et les individus ont un rôle à jouer pour accroître l'efficacité des transports. Parmi les moyens à prendre pour rendre le système de transport plus durable, il y a les ralentisseurs de circulation. On peut aussi adapter les quartiers pour qu'il soit plus agréable de s'y promener à pied ou à bicyclette. On peut également intégrer davantage les différents moyens de transport. Pour mieux connaître les répercussions de l'automobile sur l'environnement et la santé et pour apprendre d'autres façons d'aider votre localité à moins dépendre de l'automobile, téléphonez au (819) 997-2800 ou au 1-800-668-6767 pour demander un exemplaire gratuit du dépliant intitulé « Le défi du transport au Canada ».





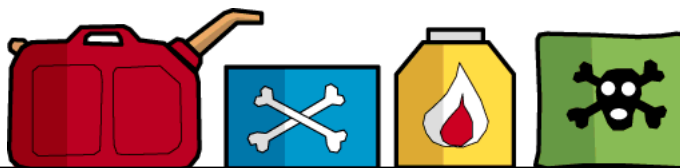
Prenez garde aux déchets dangereux

■ Si vous faites la vidange vous-même, versez l'huile à moteur usée dans un contenant solide et portez-le à une station-service ou à un garage qui recueille les huiles usées pour les recycler. Vous les reconnaîtrez au logo de recyclage (représenté ci-dessous) de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP). Le programme de recyclage de l'huile de l'ICPP est présentement en activité en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard. Certains programmes de collecte sélective les acceptent également; renseignez-vous à ce sujet auprès de votre municipalité. (Un litre d'huile peut contaminer jusqu'à deux millions de litres d'eau potable.)



■ Portez vos restes d'antigel à une station-service ou à un garage qui en fait la récupération. (L'antigel est un poison pour les animaux et les humains : rangez-le en lieu sûr.)

■ Si vous remplacez la batterie de votre voiture, portez la vieille à un dépôt de recyclage.



Au travail

Ouvrez pour l'environnement, même au travail. Les bonnes habitudes écologiques ont leur place là aussi.

■ Prenez l'escalier au lieu de l'ascenseur. Vous économiserez l'électricité, et l'exercice vous fera du bien.

■ Économisez l'électricité en éteignant les lumières et l'ordinateur le soir. En fermant un système qui ne sert pas, vous pouvez épargner jusqu'à 100 \$ par poste de travail au cours d'une année.

■ Encouragez l'administrateur de votre immeuble à vérifier la consommation d'eau et d'électricité et à établir des plans de gestion des ressources. On peut réduire de beaucoup les frais de fonctionnement en installant des appareils permettant d'utiliser rationnellement l'eau et l'électricité.

■ Fermez bien les robinets et vérifiez s'ils fuient ou s'ils gouttent. Le cas échéant, informez l'administrateur de l'immeuble pour qu'il les fasse réparer sans tarder.

■ N'utilisez pas les toilettes comme poubelles pour y jeter des mégots de cigarette, des mouchoirs en papier et d'autres rebuts.

■ Vérifiez si l'eau du réservoir fuit dans la cuvette et vérifiez l'étanchéité à la base des toilettes et autour des urinoirs. Signalez tout problème sans délai à l'administrateur de l'immeuble.

■ Choisissez du papier et des fournitures de bureau qui portent l'Éco-Logo. Faites tous vos achats en tenant compte de l'environnement.



■ Produisez des documents et des photocopies imprimés des deux côtés.

■ Réduisez la consommation de papier en effectuant vos communications internes par courrier électronique.

■ Essayez de faire réparer les appareils qui tombent en panne au lieu de les mettre au rebut ou de les remplacer.

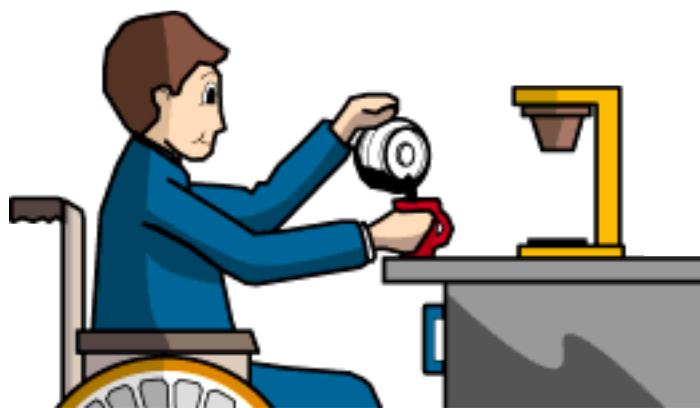
■ Encouragez votre employeur à acheter et, le cas échéant, à fabriquer des produits moins nocifs pour l'environnement.

■ Apportez votre repas dans des contenants réutilisables et rapportez chez vous ce qui peut aller au recyclage et au compostage si les installations nécessaires n'existent pas au bureau.

La gestion des déchets

■ S'il n'y a pas de programme de recyclage à votre lieu de travail, invitez votre employeur et vos collègues à en mettre un sur pied. Ou bien organisez-en un vous-même. Il suffit : a) de désigner des lieux de collecte; b) de fournir des boîtes ou des contenants; c) d'indiquer et de rappeler à vos collègues où sont les lieux de collecte; d) de faire ramasser les déchets par une entreprise spécialisée en recyclage.

■ Au bureau, recueillez le papier qui a déjà servi d'un côté et réutilisez-le pour vos télécopies et brouillons et pour en faire des blocs-notes.



■ Au lieu de jeter systématiquement les objets dont vous n'avez plus besoin, donnez-les à des collègues qui pourraient s'en servir.

■ Employez rationnellement et réutilisez les articles tels que reliures (Cerlox ou autres), chemises, enveloppes, trombones, élastiques.

■ Observez les précautions d'usage pour l'entreposage, l'utilisation et l'élimination des déchets dangereux au travail et encouragez les autres à faire de même.

■ S'il n'y a pas de système de covoiturage à votre lieu de travail, offrez d'en organiser un.

■ Prenez votre café dans une tasse réutilisable plutôt que dans un gobelet jetable.

■ S'il y a des réservoirs d'essence, de mazout ou de produits chimiques à votre lieu de travail, assurez-vous qu'on les inspecte régulièrement pour en vérifier l'étanchéité.

■ Apportez des exemplaires de la présente brochure au travail et distribuez-les à vos collègues. Laissez-en une dans la salle de repas et placez-en une autre sur un présentoir.

Canadian Therma Waste Exchange Inc.

Cet organisme a été établi en 1978 pour servir de trait d'union entre les entreprises canadiennes qui cherchent des utilisateurs pour leurs rebuts.

■ Vérifiez si votre entreprise est membre de cet organisme. Si ce n'est pas le cas et qu'elle devrait profiter de ce service, communiquez avec les responsables du programme pour savoir comment y adhérer.

Canadian Therma Waste Exchange Inc.
20, avenue Strathearn
Brampton (Ontario)
L6T 4P7
(905) 790-6620

En plein air

Quand vous êtes en plein air, traitez l'environnement avec égards. Au terrain de camping, au parc de caravanes ou au chalet, prenez autant soin du milieu naturel que s'il s'agissait de votre propre demeure. Visitez un parc national pendant vos vacances pour étendre vos connaissances sur la nature et les écosystèmes du Canada. Ne laissez pas de déchets sur la plage et prenez garde de polluer l'eau.

La navigation de plaisance

■ Faites du canotage, de la voile, du kayak, de la planche à voile ou d'autres sports nautiques qui n'exigent aucun carburant et ne dérangent pas la faune ni son habitat.

■ Ne jetez aucun déchet par-dessus bord. Attendez d'être de retour sur la terre ferme pour vous en débarrasser comme il convient.

■ Surveillez le sillage de votre bateau, surtout si vous êtes à moins de 150 mètres du rivage. Les vagues peuvent éroder la rive et perturber l'habitat faunique. Cherchez à savoir à quelle vitesse votre embarcation produit les vagues les plus faibles.

■ Ne remplissez pas votre réservoir d'essence à ras bord. Vous éviterez un petit déversement d'hydrocarbures.



■ Faites attention à ne pas polluer l'environnement lorsque vous utilisez des produits de nettoyage et des peintures pour votre bateau. Servez-vous de produits moins nocifs. Par exemple, les cires non toxiques remplacent avantageusement les peintures antisalissures.

■ Réduisez au minimum les rejets d'eaux usées de l'évier, de la douche et de la sentine de votre bateau. Utilisez des produits biodégradables et ne jetez jamais de substances dangereuses ni d'eau huileuse dans les tuyaux d'écoulement.

■ Demandez aux agents provinciaux de l'environnement d'inspecter et d'approuver les réservoirs d'eaux usées et les installations sanitaires de votre bateau. Veillez à satisfaire à tous les règlements locaux relatifs à l'entreposage et à l'élimination des eaux usées.

■ Videz les eaux usées uniquement dans les stations et les ports de plaisance approuvés à cette fin.

■ Jetez toujours l'huile usée dans les réservoirs de recyclage mis à votre disposition à cette fin dans la plupart des ports de plaisance et aux quais gouvernementaux.

Le civisme en camping

Ne laissez aucune trace de votre passage dans nos nombreux parcs et régions sauvages. Cela est particulièrement important pour la faune.



■ Utilisez les terrains de camping, les pistes et les sentiers de portage déjà aménagés. Évitez de tracer de nouvelles pistes, de creuser des rigoles et d'enlever la végétation sur un terrain, même dans le but de l'améliorer.

■ Rempportez tout ce que vous avez apporté dans la nature.

■ Utilisez un réchaud lors de votre prochaine excursion de camping. Les nouveaux modèles sont légers, fiables et sûrs. Ils permettent en outre d'économiser le bois et de réduire les risques d'incendie.

■ Lavez la vaisselle et les vêtements et faites votre toilette avec du savon biodégradable non pas dans le lac, le ruisseau ou la rivière, mais dans un bac, et jetez l'eau sale loin du cours d'eau.

■ Évitez de déranger la faune, surtout les jeunes animaux et les oisillons. Rappelez-vous que vous êtes simplement des visiteurs, et qu'ils sont chez eux.

■ Mettez votre nourriture et vos déchets hors de la portée des animaux sauvages. Ne nourrissez jamais les animaux sauvages, car cela dérange leurs habitudes naturelles.

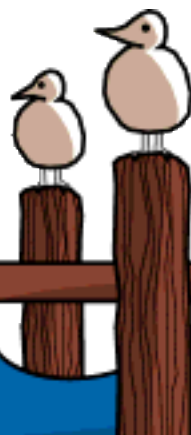
■ Si vous trouvez un oiseau blessé ou mort portant une bague à une patte, communiquez avec le Service canadien de la faune d'Environnement Canada, avec votre ministère provincial de la Faune ou téléphonez de partout au Canada au 1-800-327-2263.

■ Visitez quelques-uns des 38 parcs nationaux et des centaines de parcs provinciaux du Canada pour vous familiariser davantage avec l'environnement naturel.

Au chalet

Les propriétaires de chalet qui retournent chaque année au même endroit sont les mieux à même d'observer les effets de la présence humaine et de la pollution sur la nature. On compte plus d'un demi-million de résidences secondaires au Canada. Leur incidence sur l'environnement n'est pas négligeable.

Les pratiques écologiques que vous avez adoptées à la maison revêtent une importance particulière au chalet, car celui-ci est habituellement situé au bord d'une rivière, d'un



lac ou de l'océan. Il est essentiel de bien observer les lignes directrices sur le fonctionnement des fosses septiques et de les situer le plus loin possible de l'eau afin d'éviter tout danger pour l'environnement. (Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir la page 19 de cette brochure.)

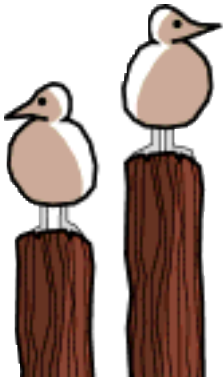
■ S'il existe un programme de recyclage dans votre localité, rapportez en ville tous les déchets recyclables que vous avez accumulés au chalet.

■ Pratiquez le compostage.

■ Au lieu d'une fosse septique, envisagez d'installer des toilettes biologiques. Elles sont simples et ne produisent ni boues ni déchets nocifs.

■ Si votre chalet est situé au bord de l'eau ou à proximité, conservez le plus possible la végétation naturelle entre le chalet et l'eau, afin d'éviter que le ruissellement pluvial ne charrie des organismes nuisibles provenant des eaux usées. Au besoin, plantez des arbustes et des

arbres, en choisissant des espèces indigènes.



■ Protégez la faune de la région en prenant garde de ne pas déranger les oiseaux d'eau ni leurs aires de nidification. Évitez de remblayer les terres humides, d'endommager le rivage et de laisser les chiens courir librement.

■ Évitez les sports motorisés tels que la motoneige, la moto tout-terrain et le hors-bord. Pratiquez des sports moins polluants, comme le ski de randonnée, la randonnée pédestre, la voile, le canotage, la bicyclette et la marche.

■ Ne conduisez jamais de véhicule ni de moto tout-terrain sur une plage, au milieu d'un marais ou dans d'autres lieux où les oiseaux nidifient et se reproduisent.

Autres conseils

■ Les activités de plein air comme l'ornithologie, la photographie de la nature, l'étude de la faune ou l'observation des astres sont d'excellents passe-temps pour toute la famille.

■ Ne jetez pas d'ordures dans la nature et ramassez les détritiques jetés négligemment par les autres.

■ Participez à des campagnes de nettoyage ou organisez-les vous-même.

■ Répondez à l'appel lorsqu'on demande des bénévoles pour participer aux travaux de nettoyage après une catastrophe écologique.

Dans nos quartiers

Les gens qui prennent l'environnement à coeur font de bons voisins et contribuent à garder les voisinages en santé.

Passez à l'action

■ Accordez votre appui aux organismes qui oeuvrent pour la protection et l'amélioration de l'environnement.

■ Joignez-vous à un groupe local de protection ou de conservation de l'environnement et participez à ses activités ou, du moins, faites un don à un groupe de ce genre.

■ S'il n'existe pas de groupe de protection de l'environnement dans votre collectivité et que des problèmes urgents se posent, fondez-en un.

■ Écrivez aux rédacteurs en chef des journaux locaux pour faire connaître votre point de vue sur les questions environnementales. Souvent, les grandes entreprises font circuler des coupures et articles de journaux parmi leurs cadres supérieurs afin de les renseigner sur l'opinion publique.



■ Écrivez aux présidents d'entreprise pour leur faire part de votre opinion sur la pollution découlant de leurs activités, les féliciter de se préoccuper de l'environnement ou les encourager à fabriquer et à vendre des produits écologiques. Les bibliothèques vous aideront à trouver leurs noms et adresses.

■ Écrivez aux ministres fédéral et provinciaux de l'Environnement, à vos députés fédéral et provincial, à votre maire, à votre commission ou conseil scolaire, etc., à propos de l'environnement.

■ Lorsque le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ou la municipalité tiennent des consultations ou des audiences publiques sur les questions environnementales dans votre région, assistez aux séances prévues et présentez-y votre point de vue.

■ Aux élections fédérales, provinciales et municipales, tenez compte des positions et des initiatives des candidats en matière d'environnement.

Les projets et les activités de groupe

Les associations de gens d'affaires, regroupements de citoyens, groupes religieux, syndicats, groupes de femmes, organismes paroissiaux et communautaires, associations de quartier, groupes de pression et de jeunes ont tous un rôle à jouer pour améliorer la qualité de l'environnement.

■ Par l'intermédiaire d'Action 21, Environnement Canada met des fonds à la disposition des groupes non gouvernementaux sans but lucratif pour leur permettre de prendre des mesures à l'échelle locale au sujet de certaines questions prioritaires comme la qualité de l'air, les substances toxiques, la biodiversité et la conservation des écosystèmes. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, communiquez avec le bureau régional d'Environnement Canada, au numéro inscrit au dos de la présente brochure.





■ Participez à des journées consacrées à des activités de nettoyage et de dépollution de votre quartier.

■ Plantez des arbres. Ils contribuent à réduire les gaz à effet de serre en absorbant le gaz carbonique.

■ Mettez sur pied un programme de recyclage ou établissez un dépôt de recyclage dans votre quartier, s'il n'en existe pas. (Communiquez avec le ministère de l'Environnement de votre province pour obtenir des renseignements et des conseils.)

■ Organisez des campagnes de financement et remettez l'argent à un groupe écologique de votre région, ou utilisez les fonds pour réaliser vos propres projets d'amélioration de l'environnement, comme l'achat d'arbres que planteront les membres de votre groupe.


■ Organisez des activités de sensibilisation à l'environnement pour votre groupe. Invitez un spécialiste du ministère de l'Environnement fédéral ou provincial ou un porte-parole d'un groupe écologique à vous présenter un exposé ou à vous parler de la question.

■ Projetez des films éducatifs sur l'environnement, offerts à un coût modique par l'Office national du film.

■ Organisez des visites de refuges d'oiseaux, de parcs nationaux et d'autres lieux de protection des espèces sauvages.

■ Soulignez la Semaine canadienne de l'environnement (première semaine de juin).





■ Profitez de l'influence de votre groupe pour inciter les entreprises à faire preuve de responsabilité à l'égard de l'environnement et à fabriquer et vendre des produits moins nocifs pour l'environnement. Adressez toujours vos lettres au président de l'entreprise.

■ Amenez votre groupe à prendre position sur les problèmes écologiques de votre localité et à faire connaître son point de vue aux ministres fédéral et provincial de l'Environnement, à votre conseil municipal ainsi qu'à d'autres politiciens, afin d'influer sur les programmes, les politiques et les lois qui touchent l'environnement.

■ Adoptez une plage, un crique ou un autre lieu naturel important et lancez-y un programme de surveillance, de nettoyage et de remise en état.

Où trouver de l'aide

Bureaux régionaux d'Action 21

Région de l'Atlantique

1-800-663-5755

Région du Québec

1-800-463-4311

Région de l'Ontario

1-800-661-7785

Région des Prairies et du Nord

1-800-665-7135

(Manitoba et Saskatchewan)

1-800-567-1570

(Alberta et Territoires du Nord-Ouest)

Région du Pacifique et du Yukon

1-800-667-7779

Visitez la Voie Verte, le site Web d'Environnement Canada, à <http://www.ec.gc.ca>

Choix environnemental

Cabinet conseil en environnement
TerraChoice Inc.

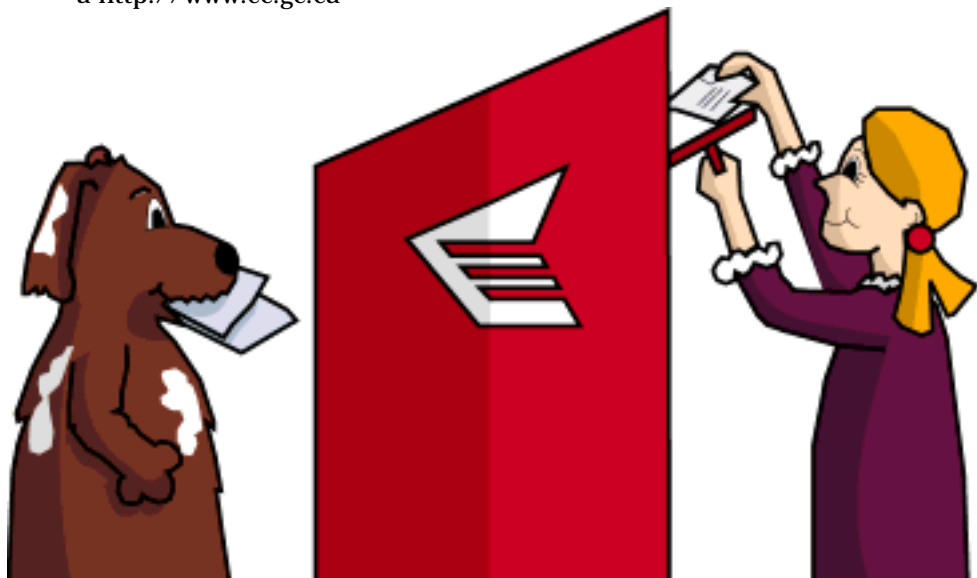
2197, Promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1H 7X3
(613) 247-1900

Consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique local pour trouver :

Le ministère provincial ou territorial de l'Environnement
Les bureaux de la municipalité ou du comté

Vous pouvez aussi communiquer avec :

Les bibliothèques
Les groupes locaux de protection de l'environnement
Les entreprises et les associations industrielles





ACTION 21

DES CHOIX TERRE-À-TERRE

